[Text]

two people in a family, each earning \$20,000 a year, and one becomes unemployed. The family is not likely to be suffering too much. There are many problems that would have to be resolved to be able to move in that direction.

Senator Bosa: Perhaps I might illustrate this with an example. A case that comes to mind is if I were 25 years old, employed and suddenly became unemployed. Because my father is earning X number of dollars a year I would have to go to him for a handout to keep me going because I am out of work. When we talk about claimants coming from a household in which there is more than one wage earner, where the total family income is taken into account, and whether one member of that family ought to be entitled to benefits or not, it seems to me that it would be unfair to impose such a condition on an adult just because some members of his family were gainfully employed, that he ought to go to his family for a handout for his subsistence.

Mr. Doyle: If it were a family income test it would probably operate in the same way as this benefit repayment. It would be after the year ends. There would be a reckoning as to the income. In this case the income a person received from all persons plus UI would determine whether there was any repayment.

Senator Bosa: It is a different situation.

Mr. Doyle: If it were a family income test it might be the same, but members of the family would draw benefits during the year if they were unemployed. Then when the income tax returns were filed there would be a test of whether the family income plus UI exceeded a certain level. I agree with you that if a father were required to pay back some money that an unemployed younger person in the family had received because he was classified as a dependant because he lived under the same roof, the father might not be very pleased about the idea.

Senator Bosa: That is not a very good example that I gave. First of all you have to define what constitutes a family. Suppose there were three brothers; two of them are working and the other one is unemployed. Does that mean the one who is unemployed has to depend on the two employed brothere to get subsistence?

Mr. Doyle: It depends how you define family and dependant. The examples you give are a very good demonstration of why the CMA is not saying point blank that the government should do this at this point. There are many things that would have to be looked at. Having moved on the individual item, we feel this is worthy of consideration. However, we have not said anything more than that. I am sorry if we have stated it in such a fashion that it has been taken as a definite recommendation that we want that at this point in time rather than something else.

[Traduction]

que néanmoins cette personne ne soit pas dans une situation économique favorable. Une famille pourra compter deux personnes, chacune disposant d'un revenu de \$20,000 par année, l'une d'entre elles étant au chômage. Cette famille vraisemblablement subira moins de contrecoup que la première. Il y a également d'autres problèmes qui doivent être résolus pour que l'on puisse progresser dans cette direction.

Le sénateur Bosa: Peut-être pourrais-je caractériser cette situation par un exemple. Un cas me vient à l'esprit: si j'avais 25 ans, si je travaillais et que tout à coup je sois mis au chômage. Parce que mon père a un revenu X par année il faudrait que je lui demande de l'argent pour subvenir à mes besoins? Lorsque l'on parle de personnes qui viennent d'une famille dans laquelle il y a plusieurs salaires, et lorsque c'est le revenu total qui est pris en considération et qu'un membre de cette famille a droit aux prestations ou non, il me semble qu'il ne serait pas juste d'imposer cela à un adulte du simple fait que d'autres membres de sa famille gagnent leur vie et qu'il peut leur demander de pourvoir à ses besoins.

M. Doyle: Si l'on appliquait le critère du revenu familial, cela se passerait peut-être comme dans le cas d'un remboursement de prestations. Ce serait à la fin de l'année. On ferait une évaluation des revenus. Dans ce cas, ce seraient le revenu global qu'une personne reçoit de tous les membres de la famille plus les prestations d'assurance-chômage qui détermineraient s'il y a lieu d'effectuer un remboursement.

Le sénateur Bosa: C'est différent.

M. Doyle: Si l'on appliquait le critère du revenu familial les choses seraient identiques mais les membres de la famille retireraient des prestations pendant l'année s'ils étaient sans emploi. Ensuite, au moment de remplir la déclaration d'impôt on vérifierait si le revenu familial plus les prestations de l'assurance-chômage dépassent un certain niveau. Je suis d'accord avec vous pour dire que si, par exemple, un chef de famille était tenu de rembourser le montant des prestations versées à un jeune chômeur de sa propre famille, considéré comme une personne à charge parce que vivant sous le même toit que lui, il y a fort à parier qu'il ne serait pas très heureux.

Le sénateur Bosa: Je n'ai pas donné un bon exemple. En tout premier lieu il faut définir la famille. Supposons qu'il y a trois frères, deux d'entre eux travaillent et l'autre ne travaille pas. Cela veut-il dire que celui qui est au chômage doit dépendre de ceux qui travaillent?

M. Doyle: Cela dépend de la façon dont vous définissez la famille et les personnes à charge. L'exemple que vous donnez montre à l'évidence, la raison pour laquelle l'AMC ne dit pas noir sur blanc ce que le gouvernement devrait faire maintenant. Il y a plusieurs choses qu'il va falloir considérer. Puisque nous en sommes maintenant à la question du particulier, nous croyons qu'elle mérite qu'on s'y arrête. Toutefois, nous n'avons rien dit de plus. Je suis désolé si nous nous sommes exprimés de façon à faire croire que nous recommandions précisément cette mesure à ce moment-ci plutôt qu'une autre chose.